

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — I, RUE DES CAPUCINS, I. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Elections départementales

DU 31 JUILLET 1898

### CANDIDATS

DU

Comité de concentration républicaine

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Conseillers généraux

Cahors (Sud). — M. DELPORT, conseiller sortant, ancien notaire à Cahors.

Canton (Nord). — M. RELHIÉ, conseiller sortant, docteur en médecine à Cahors.

Puy-l'Evêque. — MM. PUECH, notaire, maire de Puy-l'Evêque, et PENEL, docteur en médecine à Prayssac.

Saint-Géry. — M. Ernest TALOU, ancien sous-préfet, inspecteur des enfants assistés de la Seine.

Conseillers d'arrondissement

Castelnau. — M. GARRIGUES, maire de Flaugnac.

Catus. — M. CAMBORNAC, conseiller sortant, notaire à Catus.

Lauzès. — M. PEYRICHOU, conseiller sortant, notaire et ancien maire de Cabrerets.

Limogne. — M. COUDERC, conseiller sortant, notaire et maire à Cènevières.

Luzach. — M. PAGÈS, conseiller sortant, vétérinaire à Cahors.

Montcuq. — M. BOUDOU, maire à Montcuq.

En dehors des candidatures recommandées par le comité de concentration républicaine, nous recommandons les candidatures républicaines suivantes :

Conseillers généraux

Cazals. — M. CANGARDEL, conseiller sortant, notaire et maire de Marminiac.

Labenque. — M. ROQUES, conseiller sortant, notaire et maire à Laburgade.

Conseiller d'arrondissement

Luzach. — M. PONS, vétérinaire à Luzach.

## Le Conseil général du Lot

(Suite)

Canton de Puy-l'Evêque

Ce canton, le plus important de l'arrondissement, ne vaudra certainement pas rester en retard et le 31 juillet il enverra siéger au Conseil général un représentant imbu des vrais principes républicains.

Trois candidats sont en présence : M. Puech le sympathique maire de Puy-l'Evêque.

L'aimable Dr de Prayssac, M. Pénel et M. le Dr Cassaignes, conseiller sortant.

M. Puech est un de ces républicains actifs et intelligents qui n'ont qu'un seul souci : la marche en avant vers un idéal de progrès, de justice et de liberté.

M. le Dr Pénel, nouvellement entré dans la carrière politique est fortement trempé pour la lutte. Il est bien vu des populations ; républicain sincère et partisan des réformes démocratiques, c'est l'homme de l'avenir.

M. le Dr Cassaignes nous l'avons souvent

remarqué, n'est né, pas plus pour la politique que pour les questions départementales qui lui sont totalement étrangères. Il peut être fort bon praticien, mais c'est un mauvais politique. Les électeurs le laisseront donc à ses malades, et ils acclameront dimanche l'un des deux candidats foncièrement républicains.

Canton de St-Géry

Le canton de St-Géry regrette certainement d'avoir été induit en erreur en donnant une majorité au candidat réactionnaire.

Il la réparera dimanche en donnant une majorité importante à M. Ernest Talou notre sympathique ami ; homme de progrès et de liberté qui, par sa situation est appelé à rendre de grands services au canton, berceau politique de son père.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Canton de Figeac (est)

M. Longpuech notaire à Figeac, Président du cercle républicain radical, se présente de nouveau aux suffrages de ses électeurs qui reconnaissent avec quelle haute compétence il traite, au sein de l'assemblée départementale, les affaires dans lesquelles il est nommé rapporteur et avec quel tact il sait défendre les intérêts de son canton tout en conciliant les intérêts généraux du département.

Les électeurs lui renouvelleront son mandat.

Il n'aura sans doute pas de concurrent.

Canton de Figeac (ouest)

C'est M. Vival, notre vaillant député qui représente ce canton depuis de longues années. Tout le monde sait avec quelle habileté et quelle ténacité il sait plaider la cause de ses mandants et particulièrement celle des humbles et des petits.

M. Vival est trop connu pour que nous insistions.

Cependant nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter que, luttant par tempérament — et pour la bonne cause — Figeac ne pourrait confier en de meilleures mains le drapeau de la vraie République.

Son mandat lui sera renouvelé à la presque unanimité des suffrages exprimés, les morts ne pouvant voter.

Le drapeau de la réaction ne sera point déployé car il est en loques par suite des éclaboussures de la récente bataille.

Canton de Latronquière

M. Pauliac, sénateur et maire de St-Cirgues est également sujet à renouvellement, cette année.

M. Pauliac est l'homme affable, distingué, en même temps que l'avocat retors. Esprit très lucide, il apporte la plus grande clarté dans la discussion des affaires soumises à l'assemblée départementale.

Républicain très ferme. Le canton tiendra à honneur de le réélire dimanche prochain, sans concurrent.

Canton de Livernon

M. Delpon, ex-avocat à Figeac, candidat malheureux aux dernières élections législatives — bien qu'il fût le *toutou favori* de l'administration Rousset, se présente de nouveau aux suffrages des électeurs du canton pour le renouvellement de son mandat de conseiller général.

M. Delpon, philippiste à tous crins se dit républicain modéré pour la circonstance. Les électeurs le connaissent suffisamment aujourd'hui et si M. Vaissié, ancien conseiller général, voulait reprendre son siège, il serait certainement élu et c'en serait fini de M. Delpon.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Canton de Gramat

M. Calmon-Maison paraît ne pas avoir de concurrent. La profession de foi qu'il a adressée à ses électeurs est républicaine modérée. Ennemi de l'administration Rousset qui s'est refusée à le sacrer candidat officiel dans l'arrondissement de Gourdon aux dernières élections législatives — l'administration ayant préféré la mixture Magne-Lachière.

Canton de Salviac

M. le Dr Daffas, républicain radical, sollicite le renouvellement de son mandat qu'il a rempli avec zèle et dévouement.

M. le Dr Daffas a pour concurrent l'officier de santé Fabre de Dégagnac, caméléon politique par excellence.

Tous les honnêtes gens du canton voteront pour le sympathique Dr Daffas qui n'a jamais et qui est incapable de satisfaire une vengeance ou une rancune personnelle. C'est l'homme qui sut faire triompher au sein du conseil général les *desiderata* des communes du canton.

M. l'officier de santé Fabre est incapable de rien, pas même de se diriger lui-même. Il a si souvent changé de voie, qu'il ne sait plus aujourd'hui qu'elle route prendre.

Les électeurs du canton lui prouveront dimanche, en votant pour l'honorable M. Daffas, qu'ils aiment les républicains fermes et convaincus.

Canton de Souillac

M. Malvy, le républicain ardent et ferme et qui est constamment sur la brèche pour la défense des intérêts de son canton, sera réélu dimanche prochain sans concurrent.

Le drapeau de la République ne peut être remis en de meilleures mains.

Canton de Vayrac

C'est M. le sénateur de Verninac, président du Conseil général et vice-président du Sénat, qui représente depuis vingt-huit ans les intérêts de ce canton.

Le leader du parti républicain dans le département, l'homme qui toute sa vie a lutté pour la vraie République et qui a été inébranlable dans ses convictions qui sont toujours pour la marche en avant, a eu sans cesse à cœur et d'une façon toute particulière les intérêts de son cher canton de Vayrac qui l'a fait naître à la vie politique.

Les Vayracois n'oublient point l'enfant du pays qui s'est élevé par son travail et la fermeté de ses principes aux plus hautes situations que puisse rêver un homme politique. Ils le lui ont prouvé, dimanche dernier, par une de ces manifestations qui restent dans l'histoire d'une contrée.

On annonçait des candidatures opposées. Personne n'osera certainement affronter la lutte en présence de la volonté ferme et arrêtée des électeurs du canton.

M. de Verninac sera donc proclamé dimanche à une immense majorité.

## INFORMATIONS

Prochain mouvement administratif

Parlant du mouvement administratif en préparation au ministère de l'intérieur, le *Figaro* croit savoir que parmi les préfets qui seront pourvus d'autres fonctions, mis à la retraite ou simplement remplacés se trouvent : M. Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure ; M. Laurenceau, préfet du Nord ; M. Stehelin, préfet de Meurthe-et-Moselle, et M. Floret, préfet des Bouches-du-Rhône.

Il est possible que dans ce mouvement, une ou deux préfectures soient attribuées à d'anciens députés dont il avait été déjà question lors du dernier mouvement.

Elections sénatoriales

Seine-Inférieure

MM. Fortier, rép. (élu)..... 825 voix  
Gervais, rép..... 605 »  
Bignon, rép..... 20 »

Il s'agissait de remplacer M. G. Rouland, républicain modéré, décédé le 30 mai dernier. M. Rouland, ancien secrétaire général de l'instruction publique de 1856 à 1863, ancien conseiller d'Etat, ancien trésorier-payeur général, était le fils de l'ancien ministre et sénateur de l'empire. Il avait été élu pour la première fois, en 1892, par 978 voix sur 1486 votants.

Manche

MM. Basire, (élu) .. 808 voix  
Dussaux..... 367 »  
Regnault ..... 17 »

M. Regnault ne se représentait pas au second tour.

Il s'agissait de remplacer M. Morel démissionnaire, récemment nommé sous-gouverneur de la Banque de France. M. Morel, ancien député républicain, avait remplacé au Sénat, le 19 février 1890, le général de Chabron, sénateur inamovible, dont le siège avait été attribué à la Manche.

M. Mougeot à Chaumont

M. Mougeot, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, arrivé dimanche matin à Chaumont, a présidé un banquet de trois cent cinquante couverts qui lui était offert par ses amis du département. Après le banquet, M. Mougeot est parti pour Langres.

Mort tragique d'un Député

Hier matin, au Mans, sur la ligne de Paris à Laval, au kilomètre 209,200, près du signal d'avance n° 3, du Mans, côté de Paris, on a trouvé un cadavre affreusement mutilé. C'était le corps de M. Chaulin-Servinière, député de la Mayenne.

M. Chaulin-Servinière était monté dans un compartiment-toilette du train 27 allant de Paris à Laval. Dans ses vêtements on a trouvé sa montre en or et 1,400 fr.

On suppose que M. Chaulin-Servinière s'était endormi dans son wagon et que, se croyant arrivé à destination, il aura ouvert la portière, sera descendu à contrevoix et aura été écrasé par un train descendant.

L'hypothèse d'un suicide et celle d'un crime ont également été envisagées.

Une enquête est ouverte.

## CHRONIQUE LOCALE

### PREMIÈRE RÉPARATION

L'ancien préfet Rousset avait — on le sait !..... — dans le seul but de favoriser la candidature réactionnaire de M. Bourdin, déplacé, suspendu, révoqué..... nombre de petits fonctionnaires.

L'ère des réparations est arrivée.

Les premières ont été signées le 23 juillet par notre nouveau préfet.

Par arrêté préfectoral, les facteurs dont les noms suivent, sont, en effet, réintégrés dans leur poste primitif.

Lascombes, facteur de Cazals, nommé à Cabrerets.

Teyssède, facteur de Cabrerets, nommé à Cazals.

Escrouzailles, facteur de Vers, nommé à Arcambal.

Magot, facteur d'Arcambal, nommé à Vers.

**Nominations**

M. Lacroix est nommé juge de paix de Saint-Céré et M. Lacoste juge de paix de Cajarc.

Ainsi se trouve réparée une petite infamie de notre ancien préfet.

**Ouverture de la chasse**

On nous assure que la chasse s'ouvrira cette année dans le département du Lot du 10 au 15 août prochain.

**Nouvelles militaires**

Le 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie exécutera des manœuvres de garnison les 28, 29 et 30 juillet courant. Il quittera Cahors le 28 juillet et couchera le soir à Lalbenque (17 kil.); le 29 juillet à Concots (15 kilom.); le 30 juillet rentrée à Cahors (26 kilom.)

Outre les 42 officiers qui prendront part aux manœuvres, les douze compagnies et la section hors rang auront les effectifs suivants :

Adjudants 17 ; sergents-majors, sergents-fourriers et sergents, 66 ; caporaux, tambours, clairons ou soldats, 1.148, soit 1.244 hommes.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Fête de l'Assomption**

15 août 1898

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 22 août les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, du Vendredi 12 au Dimanche 21 août inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 22 août.

**CHRONIQUE ÉLECTORALE**

**CANTON DE CAHORS (SUD)**

M. A. Delport adresse aux électeurs du canton sud de Cahors la circulaire suivante :

**CITOYENS,**

Vous êtes appelés à désigner, le 31 de ce mois, votre représentant au Conseil général.

Pour la 3<sup>e</sup> fois j'ai l'honneur de demander vos suffrages.

Ce que je suis, vous le savez. Depuis plus de 30 ans vous m'avez toujours vu sur la brèche, aux heures difficiles, pour défendre la cause démocratique et organiser ses forces. Mes convictions n'ont pas varié. Elles ont pris naissance sous l'inspiration de notre grand compatriote Gambetta; c'est vous dire qu'aucune réforme, aucun progrès, si hardi qu'il soit, ne m'a jamais effrayé et ne m'effraiera jamais.

Nous sommes en communion d'idées, puisque le canton que je représente est certainement celui où les sentiments démocratiques sont le plus solidement ancrés.

Je continuerai à soutenir de toute mon énergie les questions qui sont de nature à venir en aide aux travailleurs des champs et de la ville, aux malheureux, à tous les déshérités de la fortune. Il faut que le prolétariat ait sa place au soleil.

Au risque d'être accusé de chauvinisme, je ferai, en toute occasion, un pressant appel à l'esprit de solidarité de mes collègues de l'Assemblée départementale, pour que le 1<sup>er</sup> arrondissement et Cahors en particulier, ne soient pas victimes du droit du plus fort. Je crois pouvoir vous donner l'assurance que cet appel sera entendu.

**ÉLECTEURS,**

Au lendemain de la période néfaste que nous venons de traverser sous une administration perfide, souvenez-vous des efforts que nous avons dû faire ensemble pour briser les obstacles accumulés sous nos pas, et sachez que vous me trouverez toujours prêt, tant qu'il me restera un souffle de vie, à combattre au premier rang pour la Solidarité, pour la Justice et pour la Liberté.

Vive le canton Sud !  
Vive la République démocratique et sociale !

A. DELPORT,  
Conseiller général sortant.

**CANTON DE SAINT-GÉRY**

M. Ernest Talou, candidat républicain au Conseil général a visité toutes les communes du canton de St-Géry. Il était accompagné de M. Léon Talou, sénateur, conseiller sortant.

Partout la candidature de notre ami a reçu le plus favorable accueil.

Les Electeurs du canton de St-Géry connaissent depuis longtemps le fils de celui dont ils ont toujours reçu l'appui bienveillant et empressé et à l'influence duquel ils savent toujours pouvoir recourir avec la certitude de la réalisation de leurs justes désirs. Ils se rendent avec raison bien compte qu'en choisissant pour Conseiller général M. Ernest Talou en remplacement de son père, ils donnent aux intérêts du canton un défenseur jeune et plein d'ardeur, tout en conservant pour eux-mêmes, et en doublant en somme, l'attachement et le dévouement de M. Léon Talou sénateur.

Les sentiments d'apaisement et d'union sous le drapeau républicain, exprimés dans ses conversations particulières par M. Ernest Talou, ont été tout spécialement approuvés dans ce canton si laborieux, si désireux de calme et de paix, et pourtant si profondément troublé par de mesquins procédés de vengeance et de haine durant la période réactionnaire à laquelle la Chambre et le ministère Brisson viennent de mettre heureusement un terme.

Ils sont applaudis par tous les citoyens honnêtes et sages, terrorisés il y a peu de jours encore, par un préfet aujourd'hui révoqué. Le calme renaît dans les esprits à la pensée que M. Ernest Talou étant élu Conseiller général, l'ère des vexations, des menaces et des injustices est close, et que d'autre part grâce à son intervention, à l'autorité de M. Léon Talou et de ses collègues au parlement auprès du gouvernement de la République, les citoyens qui ont eu à pâtir des tracasseries, des intimidations et des injustices de la précédente administration de M. Rousset et ses amis, recevront promptement, sous l'administration de M. Héli-Devals notre nouveau Préfet, la réparation qui leur est due, la récompense de leur fidélité aux vrais principes républicains, aux élus et aux candidats qui représentent, proclament et défendent contre toutes les réactions les idées républicaines.

L'immense majorité des suffrages émis enfin non sous l'oppression de la peur, mais par confiance, amitié et intérêt Républicain, donnera le 31 juillet prochain, le mandat de représenter et de défendre le canton à M. Ernest TALOU, candidat de concentration républicaine.

**CANTON DE CASTELNAU**

M. Garrigues adresse aux électeurs du canton de Castelnau la circulaire suivante :

**Mes chers concitoyens,**

Solicité par de nombreux amis politiques de soutenir dans notre canton le drapeau de la Concentration Républicaine, je n'ai pu refuser de me présenter comme candidat républicain au Conseil d'arrondissement.

Je suis parmi vous depuis longtemps, et comme par le passé je suis partisan d'une République d'ordre, de concorde et de progrès.

Je suis partisan de l'impôt progressif sur le revenu pour que le petit propriétaire soit dégrevé de l'impôt foncier.

Je suis partisan des lois scolaires, afin que l'instruction soit donnée aux pauvres comme aux riches, ainsi que de la réduction du service militaire à deux ans.

Je suis travailleur des champs comme vous, je connais les charges écrasantes qui pèsent sur nous et si j'ai l'honneur d'être votre élu, guidé par mon expérience, je m'appliquerai surtout à défendre les intérêts de l'agriculture et mon concours sera acquis à tous les projets qui auront pour but l'amélioration du sort des travailleurs des champs.

Aux urnes, chers concitoyens, pour la République des paysans

A. GARRIGUES,  
Propriétaire, Maire de Flaugnac.

**CANTON DE SALVIAC**

M. Daffas, conseiller général sortant du canton de Salviac, adresse aux électeurs la circulaire suivante :

**Chers Concitoyens,**

Vous avez à élire un représentant au conseil général.

Pensant n'avoir pas démerité, je me représente à vos suffrages.

Je ne vous ferai pas une longue profession de foi, vous me connaissez de longue date, et je n'ai pas changé. Je dois vous dire, cependant, que je suis républicain dans l'acceptation la plus large du mot, c'est-à-dire partisan d'une République démocratique avec toutes les réformes qu'elle comporte.

Je voterai toujours le dégrevement des petites cotes, l'augmentation des fortes, afin de maintenir l'équilibre du budget.

Défenseur convaincu et infatigable des droits et des besoins du canton, je réclamerai avec ténacité tout ce qui pourra améliorer sa situation.

Je suis absolument indépendant par caractère et par état, je ne fais partie d'aucune secte, je suis, par ce fait, tout à fait libre dans mes votes.

Méfiez-vous des racontars plus ou moins absurdes et des manœuvres intéressées de la dernière heure et n'y ajoutez foi qu'après un contrôle impartial et sévère.

Pas d'abstentions, aux urnes la tête haute, et le 31 juillet comptera une nouvelle victoire pour la République.

Vive la République démocratique !

Docteur DAFFAS,  
Officier d'académie,  
Conseiller sortant.

**CAHORS**

**C'EST AMUSANT**

L'austère *Alliance* a recouvré la parole.

Après avoir gardé un silence intéressé pendant la dernière lutte électorale pour ne déplaire ni à M. Bourdin, ni à M. Rey, elle éprouve aujourd'hui le besoin de dire une têtise.

Dans un article intitulé « Eclairage gratuit » le petit Pascal cadurcien pleure l'argent dépensé. *L'Alliance* trouve trop cher ce qui est gratuit.... notre illustre confrère a vraiment des idées originales.

Ce qu'il y a de plus curieux c'est que l'austère journal parle du « pauvre peuple » qui va mourir de faim parce qu'on a allumé une trentaine de lampes.

*L'Alliance* peut certainement remédier à ce mal en versant, cette année, au bureau de bienfaisance, les 800 fr. de pension qu'elle touche d'un gouvernement qu'elle combat.

Il est évident que le « pauvre peuple » serait moins pauvre et souffrirait moins si l'on distribuait aux travailleurs l'argent que l'on donne à certains pour les récompenser, sans doute, d'avoir toujours vécu, sans rien faire, du travail des autres.

Le peuple serait moins malheureux si des panamistes — que *L'Alliance* a soutenues — ne lui avaient pas dilapidé ses économies.

Allons, cher confrère, consolez-vous ! et soyez persuadé que le « pauvre peuple » dont vous parlez sait à quoi s'en tenir sur la sincérité de votre amour pour lui.

A. D.

**FORMIDABLE TOUPET !**

Nous recevons l'article suivant :

Le journal *l'Alliance Républicaine du Lot* ne s'est pas laissé démonter par le rude échec qu'il a subi le 22 mai, et il persiste à préconiser le régime pseudo-républicain cher au ministère Méline de néfaste mémoire.

La lecture de cette feuille, dirigée par un proscrit de décembre ! est vraiment intéressante. Son numéro du 23 juillet contient en première page, un article signé Aylies, — coupé dans une correspondance de la presse — reprochant au cabinet Brisson d'avoir sacrifié un certain nombre de préfets qu'il représente comme les meilleurs et les plus sûrs défenseurs de la République (oh, combien !) Passant ensuite aux élections départementales, le suave rédacteur annonce, bien haut, que le ministère Brisson va essayer, en vain d'ailleurs, comme jadis l'essayèrent, sous l'ordre moral, les de Broglie, les Fourtou et les Numa Baragnon, de faire marcher la France.

Il faut avoir un certain culot, pardonnez moi l'expression que j'emprunte aux exquises collaborateurs de l'ineffable Rousset, pour oser prétendre que les préfets, frappés par le ministère Brisson, ont été les meilleurs et les plus sûrs défenseurs de la République. Quel a été l'objectif de ces préfets dont la mémoire est si chère à *l'Alliance Républicaine* ? chasser les républicains de toutes les fonctions, même gratuites, pour mettre à

leur place les défenseurs du trône et de l'autel, telle est l'œuvre, la seule d'ailleurs, commandée par l'ancien communal Méline et poursuivie avec acharnement par ses préfets.

Pour nous, vieux républicains, l'action des serviteurs de Méline s'appelle une œuvre de réaction, et, à ce point de vue, nous estimons que le ministère Brisson ne pouvait sans être criminel, laisser à la tête des départements, des hommes ayant pour tâche le renversement de la République.

Sur le second point, comparer l'action du ministère Brisson à celle tentée par les ministres de l'ordre moral, constitue un défi jeté au bon sens et à l'intelligence du public. L'aimable directeur de la feuille en question n'ignore pas cependant que les républicains sont en général fort honnêtes et qu'il leur répugne par dessus tout d'exercer de justes représailles contre leurs adversaires les plus irréductibles.

Au fond, l'article publié par *l'Alliance Républicaine*, indique bien l'état de désarroi de ces impuissants républicains progressistes, se recommandant volontiers de l'esprit de Gambetta et qui, tout bien considéré, sont aussi réactionnaires que les légitimistes, les orléanistes et les bonapartistes, sur lesquels ils s'appuient ou plutôt qu'ils suivent aveuglément.

**LA CANDIDATURE OFFICIELLE**

**SOUS LE MINISTÈRE BRISSON**

Le bureau du Comité de concentration républicaine de l'arrondissement de Cahors a rendu visite au nouveau Préfet du Lot pour affirmer au premier magistrat du département son dévouement à la cause démocratique.

Au cours de l'entretien, le Comité a exprimé à M. le Préfet le désir qu'aucun fonctionnaire ne fût déplacé avant la fin de la période électorale actuelle. Les membres du comité ont expliqué que l'attitude si critiquée de l'administration de M. Rousset commandait de remettre à plus tard l'examen des mesures politiques prises par ce magistrat durant la campagne électorale des 8 et 22 mai dernier.

Ils ont rappelé à M. Héli-Devals que, dans les réunions contradictoires tenues le 24 juillet à Cours et à St-Géry, par M. Ernest Talou, celui-ci avait recueilli des applaudissements unanimes, en affirmant qu'une administration républicaine ne devait, dans aucun cas, faire de candidature officielle.

Le Préfet a déclaré qu'il était heureux de constater que le Comité de concentration avait sur ce point des sentiments conformes à ceux du ministère Brisson ; toutefois, en sa qualité de représentant d'un gouvernement républicain, M. Héli-Devals ne saurait accepter sans contrôle, les mesures prises sous le ministère précédent et qui ont été préjudiciables à des hommes que leurs opinions républicaines bien connues avaient seules désignés aux foudres de leurs adversaires. Les fonctionnaires doivent fidélité au gouvernement et M. le Préfet saura, a-t-il affirmé, maintenir ceux placés sous ses ordres dans la défense, en ce qui, leur incombe, des institutions républicaines et dans le respect des hommes qui, dans le pays, défendent les idées démocratiques devant le suffrage universel.

Amis du ministère Méline, méditez sur les sentiments du cabinet Brisson, et reconnaissez, si vous êtes de bonne foi, que le Gouvernement actuel n'entend pas faire marcher la France, ainsi que vous avez osé le prétendre.

**M. BOURDIN**

**ORATEUR DE RÉUNION PUBLIQUE**

Vraiment, M. Ernest Bourdin qui est, chacun le sait, et ses amis ne veulent pas qu'on l'ignore, l'orateur le plus remarquable du barreau de Cahors et autres lieux, s'est montré bien au-dessous de lui-même, dans les réunions tenues le 24 juillet, à Cours et à St-Géry, contradictoirement avec M. Ernest Talou.

Les électeurs ont entendu d'un côté, un candidat à la parole claire et facile, affirmant hautement ses opinions démocratiques, et développant avec méthode son programme de justice et d'égalité sociales ; de l'autre, un orateur de police correctionnelle, alignant des phrases creuses et

réduit, à bout d'arguments, à accepter les réformes préconisées par son contradicteur. Malgré les questions captieuses posées par les adversaires de la candidature Talou, les électeurs appartenant aux deux camps, ont reconnu l'honnêteté de vues et de sentiments exposés avec une réelle éloquence par M. Ernest Talou.

A la suite de cette épreuve décisive, il n'est pas permis de douter que les électeurs de St-Géry, un instant égarés ne se ressaisissent pour assurer le 31 juillet un triomphe éclatant à leur nouveau favori,

**POURQUOI M. BOURDIN Est candidat à St-Géry**

Comme le guillotiné par persuasion, M. Bourdin, qui n'en avait cependant aucune envie, se trouve, bien malgré lui, candidat des réactionnaires dans le canton de St-Géry.

Après la défaite du 22 mai, les amis de M. Bourdin ont fait courir le bruit que ce dernier allait être nommé conseiller à la cour de Montpellier. Le morceau étant un peu gros, M. Méline n'a pu, avant son départ, accorder cette fiche de consolation à son protégé. On assure même qu'en désespoir de cause, M. Bourdin aurait consenti à accepter de l'odieux Brisson un siège de substitut du procureur général.

Il est donc manifeste que M. Bourdin renouait à la politique qui lui a valu tant de déboires. Il comptait sans doute pouvoir se dégager facilement des liens qui le retenaient prisonnier auprès du syndicat si avantageusement connu de tous.

Il en a été autrement. C'est donc contraint et forcé par ses colants amis, plus battus encore que lui à l'élection du 22 mai, que M. Bourdin s'est enfin décidé à poser sa candidature à St-Géry.

Qu'est-ce donc que la candidature Bourdin. La réponse est bien simple : c'est une candidature de vengeance.

Vengeance platonique, il est vrai, car les partisans de M. Bourdin ne peuvent plus compter sur l'administration préfectorale républicaine pour assouvir ni leurs haines ni leurs appétits, dans le cas même où leur candidat, par persuasion, sortirait vainqueur de la nouvelle lutte qu'il vient d'engager.

Ah ! les amis de M. Bourdin sont bien cruels pour celui-ci !

**Fête de charité**

Une soirée musicale et littéraire aura lieu mercredi prochain à 8 h. 1/2 du soir au Collège de jeunes filles.

Une quête sera faite en faveur des pauvres.

Voici le programme de la soirée :

Le mésange (Saintis), chœur.

Le poète et les enfants (V. Hugo), M<sup>lle</sup> Guillien.

Le passant, Acte I (F. Coppée) (Fragment de la Scène II), M<sup>lles</sup> Buscaul-Muxart.

Rip, romance des enfants (Planquette), M<sup>lle</sup> Charpentier.

Le cygne (Sully Prudhomme), M<sup>lle</sup> Buscaul.

**Le Petit Chaperon Rouge (Acte I)**

M<sup>lles</sup> Bismes, Guillien, Quercy, Boudène, Paumès, Fournier, Mazières, Longpech, Rey, Lagarde, Bergon, Alary, Fabre, etc. Les moissonneurs (Battmann), chœur.

**Le Petit Chaperon Rouge (Acte II)**

Souvenirs du peuple (Béranger), M<sup>lles</sup> Quercy, Mazières, Lagarde.

**Le Petit Chaperon Rouge (Acte III)**

Faribolo pastourello (Poésies de Jasmin musique de Bournel), M<sup>lle</sup> Charpentier.

**Le Petit Chaperon Rouge (Acte IV)**

Pas de bruit, c'est la nuit (Pilat), chœur.

**Courses de vélocipèdes**

Nos courses de vélocipèdes ont été très brillantes et avaient attiré un grand nombre de coureurs sur notre vélodrome.

Une foule considérable se pressait sur les allées Fénélon.

M. le colonel Marcot et la municipalité avaient bien voulu honorer cette fête de leur présence.

L'excellente musique du 7<sup>e</sup> de ligne prêtait son concours.

Enfin, l'ancien et aimable président du V. S. C., M. Blanchard, avait bien voulu se rendre à Cahors pour présider le jury.

Voici le résultat des courses :

1<sup>re</sup> course, DÉPARTEMENTALE. — 8 partants ; 1<sup>er</sup> prix, 30 francs et le titre de champion du Lot (vitesse), Manié de Cahors ; 2<sup>e</sup>, (20 francs), Sirven de Cahors ; 3<sup>e</sup>, (10 fr.), Valat de Labastide-Murat.

2<sup>e</sup> course, GRANDE INTERNATIONALE. — 22 partants ; 3 séries. Classement des séries : 1<sup>re</sup>, Loste de Bordeaux, Dartignes de Montauban ; 2<sup>e</sup>, Dangla d'Agen, Béconnais de Bordeaux ; 3<sup>e</sup>, Ratié d'Agen, Arnaud de Marmande. — *Finale*, 1<sup>er</sup> prix, (100 fr.), Dangla d'Agen, 2<sup>e</sup>, (60 fr.), Loste de Bordeaux ; 3<sup>e</sup>, (40 fr.), Béconnais de Bordeaux.

A la finale, les coureurs sont restés massés en peloton pendant les 3 premiers tours et marchaient à une vitesse dérisoire. Lorsque l'un d'eux a voulu se détacher, quatre chutes se sont produites au virage.

3<sup>e</sup> course, JUNIORS. — 8 partants ; 1<sup>er</sup> prix, (15 fr.), Robers de Tonneins ; 2<sup>e</sup>, (10 fr.), Gonzagne de Tonneins ; 3<sup>e</sup>, (5 fr.), Lacoste de Villeneuve-sur-Lot.

4<sup>e</sup> course, DEUXIÈME INTERNATIONALE. — Réservée aux coureurs ayant fourni la grande internationale et non classés dans cette course.

Classés de droit : Dartignes, Ratié, Arnaud. 19 partants, 2 séries. Restent en ligne après les séries éliminatoires : les 3 classés et Solenc, Rcbert, Manié, Léon. — 1<sup>er</sup> prix, (40 fr.), Ratié d'Agen ; 2<sup>e</sup>, (30 fr.), Ar-

naud de Marmande ; 3<sup>e</sup>, (20 fr.), Dartignes de Montauban ; 4<sup>e</sup>, (10 fr.), Robers de Tonneins.

Cette course, parfaitement menée, a été bien supérieure, comme train, à la 1<sup>re</sup> internationale.

5<sup>e</sup> course, MILITARY. — 15 partants ; 1<sup>er</sup> prix, (objet d'art. 25 fr.), Boutaric du 9<sup>e</sup> à Agen ; 2<sup>e</sup>, (objet d'art. 20 fr.), Couty du 9<sup>e</sup> à Agen ; 3<sup>e</sup>, (objet d'art. 15 fr.), Iputcha de la 17<sup>e</sup> section, sous-intendance, à Cahors ; 4<sup>e</sup>, (objet d'art. 10 fr.), Robert du 7<sup>e</sup> à Cahors.

Course superbe, parfaitement menée d'un bout à l'autre par Boutaric.

C'est la plus belle course de la journée.

6<sup>e</sup> course, INTERNATIONALE (tandems). — Huit partants, 2 séries. Sont classés pour la finale : les équipes Loste-Béconnais, Sirven-Denhau, Ratié-Dangla, Cesérac-Dartignes.

Résultat de la finale qui a été superbe, 1<sup>er</sup> prix, (70 fr.), Loste-Béconnais ; 2<sup>e</sup>, (40 fr.), Ratié-Dangla ; 3<sup>e</sup>, (30 fr.), Sirven-Denhau.

La 3<sup>e</sup> place a été vivement disputée et ce n'est qu'au dernier tour que par un effort extraordinaire Sirven et Denhau ont pu enlever la 3<sup>e</sup> place à l'équipe Cesérac-Dartignes.

Nous n'aurions garde d'oublier toutes nos félicitations à M. Lestandie qui a dirigé les coureurs et donné les départs d'une façon absolument irréprochable.

La fête de nuit a été aussi rénssie que celle de l'année dernière. Tout Cahors se pressait sur nos promenades pour applaudir nos excellentes sociétés : l'Orphéon et l'Avenir cadurcien.

Les récompenses ont été distribuées aux lauréats, à 9 heures 1/2, sur le vélodrome.

Un bal très animé et qui n'a pris fin qu'à une heure avancée de la nuit a clôturé cette belle fête.

La recette a été excellente paraît-il ; nous nous en réjouissons pour les pauvres dont la part sera d'autant plus élevée.

**Baccalauréat**

M. Pierre de Valon, de Catus, vient d'être définitivement admis aux épreuves orales de baccalauréat de philosophie.

Félicitations

**Société des Etudes du Lot**

Séance du 11 juillet 1898

Présidence de M. Combes président semestriel

M. le Secrétaire général dépose les publications reçues. Il signale : 1<sup>o</sup> dans le Bulletin de la Société des amis des sciences et arts de Rochechouart, T. VIII, la description de trois statues préhistoriques en pierre sculptée, trouvées dans l'Aveyron, il y a quelques années ; 2<sup>o</sup> dans le journal d'Hygiène, un article élogieux sur le nouveau volume que notre compatriote, le docteur Cabanès, vient d'ajouter à son curieux ouvrage : *le cabinet secret de l'Histoire*.

M. l'abbé Gary annonce à la société la mort de M. l'abbé Tréneule, un de nos plus anciens confrères.

M. Greil lit dans son manuscrit : *Etats des monastères de filles religieuses du diocè-*

*se de Cahors*, ce qui concerne le couvent de St<sup>e</sup> Claire du Pouget, près de Castelnaud-Montriat.

M. l'abbé Gary continue la lecture de l'Épigraphie Quercynoise de M. de Fontenille.

La séance est levée à 10 heures.

**Cyrano de Bergerac**

C'est décidément le 29 Juillet courant que sera donnée, au théâtre de Cahors, la représentation de *Cyrano de Bergerac*, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Le bureau de location est ouvert dès aujourd'hui. Nous ne saurions trop engager le public, habitué des représentations sensationnelles à se hâter de retenir ses places, car il n'est pas douteux que la salle ne soit trop petite pour contenir les admirateurs de l'œuvre merveilleuse d'Edmond Rostand.

On nous saura gré de donner ici quelques détails sur la Tournée dont le passage dans notre ville constituera l'événement artistique de l'année. Les répétitions de l'ouvrage ont eu lieu au Théâtre même de la Porte-St-Martin, à Paris, sous la direction de M. Péricaud, régisseur général du Théâtre, assisté de M. Pierre Borrell, administrateur de la Tournée Moncharmont et Luguet. L'auteur qui a tenu à tout surveiller par lui-même, s'est montré entièrement satisfait de ses interprètes ; de la richesse et du goût artistique des costumes et de la mise en scène en général. Citer le nom de M. Candé l'inoubliable créateur du *Maréchal Lefebvre de Mme Sans-Gêne* et de tant d'autres rôles, et qui a assumé la tâche écrasante d'interpréter *Cyrano de Bergerac* suffit à donner une idée de la valeur artistique de la troupe. A côté de lui, Mademoiselle Rolly une jeune artiste d'un grand avenir, désignée par l'auteur lui-même, prêtera au rôle de Roxane, le charme de sa personne et sa diction impeccable. M. Rosny, de la *Porte-St-Martin*, un artiste remarquable, dont la réputation n'est plus à faire, jouera le Comte du Guiches. Le reste de la Compagnie est digne en tous points de leurs distingués chefs de file.

Les superbes et artistiques lithographies signées Métivet, que nous avons pu admirer en ville, permettent déjà de se faire une idée approximative de la pièce par la variété des tableaux et la richesse de la mise en scène. *Cyrano de Bergerac* dépasse les œuvres telles que *Le Bossu*, *Patricie*, et autres drames à grand spectacle, représentées naguère sur la scène de la Porte-Saint-Martin.

**Le « Home-Décor »** tel est le titre d'une très artistique revue mensuelle illustrée dont le premier numéro vient de paraître, à l'Imprimerie Camis et C<sup>ie</sup>, Paris, avec une intéressante préface d'Adolphe Brisson. Le « Home-Décor » se consacre uniquement à la reproduction, en couleurs, des panneaux décoratifs anciens, modernes et inédits, d'après les maîtres. Il est placé sous le haut patronage de MM. Falguière, J.-P. Laurens, L.-O. Merson, Dubufe, Flameng, duchesse d'Uzès, etc. C'est dire que son succès est assuré. Le premier numéro contient des productions de Lanerel, A. Flameng, Abbéma et Gorguet. Imprimerie Camis et C<sup>ie</sup> 172, rue Jemmapes Paris.

**LE SEQUESTRE**

PAR JULES DE GASTYNE

**Deuxième partie**

VII

M. Adolphe, en tricot, le tablier sur le ventre, et qui mangeait debout pour avoir plus vite fini, haussait les épaules et riait de ses frondeurs.

— Bah ! dit-il, Mlle Louise est une fine mouche ; elle se tirera bien d'affaire sans toi. A ce moment, un des domestiques, qui était sorti pour acheter les journaux de son maître, passa son bras par l'ouverture de la loge.

— Voici votre journal, madame Bourgeois...

— Merci, monsieur Céleste.

Et la concierge, abandonnant la tartine qu'elle trempait, se mit à déplier la feuille encore humide.

Adolphe, qui s'était essuyé la bouche et s'appropriait à aller enfin à sa besogne, resta un instant à regarder lire sa compagne, puis il

demanda :

— Eh bien ! y a-t-il du nouveau ?

— Laisse-moi voir au moins... Je ne peux pas te dire comme ça...

— Avons-nous un ministère ?

— Je ne sais pas... Il est question de M. Grévy, qui aurait vu des messieurs... Mais ce n'est pas ça qui m'intéresse...

— C'est cependant ce qu'on doit lire d'abord dans son journal... On aime bien à savoir qui est gouverné, et par qui...

— A quoi que tu t'en aperçois ?

— Moi, personnellement, à rien.

— Eh bien ! qu'est-ce que ça peut te faire ?..

Et puis, va-t'en, tu m'ennuies... Tu m'empêche de lire, avec tes questions. Tu sais bien que je n'aime pas à être distraite quand j'ai mon journal... Tu le dira ce tantôt.

M. Adolphe allait suivre ce judicieux avis ; il mettait la main sur la poignée de la porte pour la tourner, quand un cri de sa femme le fit revenir dans l'intérieur.

— Quoi interrogea-t-il. Qu'y a-t-il ?

Mme Bourgeois, à demi-pâmée, ouvrait des yeux énormes sans pouvoir parler.

— Ah ! mon Dieu, murmurait-elle seulement... Ah ! mon Dieu !

— Qu'est-ce qu'il y a ? Voyons...

— Ce jeune homme...

— Quel jeune homme ? fit le concierge impatienté.

— Ce jeune homme, l'ami de Mlle Lili...

— Eh bien ?

— Il est arrêté.

— Arrête, M. Rivière ?

— Arrêté... Ah ! ça me coupe bras et jambes... En voilà, une nouvelle... Toi qui en demandais... Et que ça m'intéresse autrement que tes affaires de ministres...

— Parce que tu connais M. Rivière. Mais qu'a-t-il fait pour être arrêté ?

— Il a volé...

Adolphe leva les bras au ciel.

Volé ?

— Trois mille francs qu'il a pris dans la caisse de son patron. C'est les trois mille francs qu'il m'a remis dimanche pour la jeune fille.. Pauvre garçon !

— Tu le plains, toi ?

— Dame ! dans un bon sentiment.

— Il n'y a pas de bon sentiment qui justifie le vol, dit gravement M. Adolphe. Cependant, je dois le dire, je n'aurais pas cru M. Rivière capable de cette mauvaise action.

— C'est l'amour qui lui a tourné la cervelle.

— C'est toujours l'amour qui perd les hommes.

— Oh ! il n'est peut-être pas perdu pour cela.

— Un homme déshonoré est deux fois perdu, dit sentencieusement le concierge, qui se piquait d'avoir des réflexions profondes.

Dans le premier émoi causé par cette nouvelle inattendue, Mme Bourgeois avait laissé tomber le journal.

Elle le reprit pour lire plus attentivement le fait divers concernant M. Rivière ; mais aussitôt elle le laissa échapper de nouveau, en donnant encore des marques plus vives de stupefaction.

Cette fois, elle ne pouvait même pas pousser une exclamation.

La parole restait comme séchée dans son gosier et l'étranglait.

Adolphe la contemplait avec yeux grands comme sa porte cochère.

Il voulut prendre le journal.

Elle le retint.

La voix lui revenait.

— Mais t'expliqueras-tu ? cria l'homme avec impatience.

Un mot sortit des lèvres de Mme Bourgeois.

— Lili...

— Et bien ! quoi, Lili ?

— Arrête aussi...

Cette fois M. Adolphe parut aussi stupéfait, aussi ému que sa femme.

— Arrêtée à Boulogne, comme complice. On vient de la ramener à Paris. En voilà des histoires... A qui se fier ? mon Dieu, à qui se fier ?

— La jeune fille ne savait peut-être pas.

— J'en jurerais sur les cendres de mon pauvre père qui n'est plus, Dieu ait son âme ! j'en jurerais qu'elle ne savait rien !

— C'est à supposer... Alors elle sera relâchée.

— N'en voilà pas moins son voyage manqué... Et son pauvre père ?

— Il faut le prévenir...

— Ce serait urgent... Le journal dit qu'une confrontation doit avoir lieu ce matin, à onze heures, dans le cabinet du juge d'instruction. On va nous faire demander.

(A suivre.)

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 23 au 26 juillet 1898

Naissances

Ginhoux, Madeleine-Rose, boulevard Gambetta, 47.  
Rouquié, Louisa-Edmonde, à Larroque.  
Ibert, Julie-Marthe, rue Mascoutou, 9.

Publications de Mariages

Lhonneur, André-Emmanuel, instituteur et Marabelle, Laure-Antoine, institutrice privée.  
Pradel, Jean, menuisier et Vergnolle, Catherine-Marie, couturière  
David, Jean-Eugène-Marie-Auguste, contrôleur au Gaz et Tardieu, Marie-Louise, sans profession.  
Frayse, Bernard, garçon boucher et Périé Philomène, épicière.

Mariages

Rouma, Joseph, docteur en médecine et Duc Amélie-Mélanie-Marie, sans profession.

Décès

Delfau, Sylvain, cultivateur, 26 ans, cèlibataire, à l'hospice.  
Miquel, Antoine, cultivateur, 70 ans à Bégous.

Arrondissement de Cahors

**ST-MARTIN-LABOUVAL.** — Service des tabacs. *Itinéraire (fin).* — Les planteurs domiciliés à St-Martin-Labouval qui ont des cultures dans Larnagol devront jalonner les manquants et détruire les intercalaires. La 1<sup>re</sup> partie des inventaires se fera pour ces planteurs dans la commune de Larnagol aux dates ci-après :

25 juillet, Causse, Plaus, Combette ; 28, Prémiaç, Arraliès, Pech ; 29, Ile de Triguès, Ouilou, Rives ; 30, Loulmière ; 1<sup>er</sup> août, Loulmière, Les Graves ; 2 août, Les Graves et l'Angle.

*Nota.* — La deuxième partie des inventaires commencera à St-Martin-Labouval, le 16 août.

— On nous écrit :

Monsieur de Vauzelles notre remarquable maire est parait-il candidat aux élections du conseil d'arrondissement dans le canton de Limogne contre M. Couderc conseiller d'arrondissement sortant ; de ce dernier, comme le disait notre ami, le correspondant de Cènevières, il n'est pas utile de parler : né au milieu de nous, les électeurs le connaissent, aussi n'hésiteront-ils pas à lui accorder leurs suffrages.

Quant à notre maire si je l'appelle remarquable, c'est que vraiment il l'est, pour ne tenir aucune de ses promesses.

Aux élections du conseil municipal, M. de Vauzelles vous nous avez fait des masses de promesses. — 1<sup>o</sup> Nous devions avoir un docteur en médecine qui devait desservir la commune gratis. 2<sup>o</sup> Un pharmacien dans les mêmes conditions. 3<sup>o</sup> Un puits au milieu de la place, etc.

Pas une de ces promesses ne s'est réalisée.

Aussi pour vous remercier, M. le Baron, les électeurs du canton de Limogne, vous préparent une bonne veste.

**TOUR-DE-FAURE** — On nous écrit :

Monsieur Ernest Talou candidat au conseil général dans le canton de Saint Gery est venu, comme il l'avait déjà fait savoir par voie d'affiches exposer son programme devant les électeurs de notre localité.

Il a été reçu musique en tête, par l'honorable Monsieur Garrigues, M. Bénech et plusieurs notabilités venues des communes environnantes.

Un bouquet lui a été offert par la jeunesse ainsi qu'à son honorable père qui l'accompagnait.

Après avoir remercié le cortège, M. Talou s'est rendu à la maison d'école où devait avoir lieu la réunion.

Bien que le jeune et brillant candidat eût convoqué son concurrent M. Bourdin à cette réunion, ce dernier a cru prudent de s'absentir. Tout le monde sait aujourd'hui que Monsieur Bourdin aime à choisir son terrain.

Après avoir exposé son programme, plusieurs fois entrecoupé de frénétiques applaudissements, Monsieur Ernest Talou demanda si quelqu'un a quelques questions à lui poser :

Un jeune homme de 22 ans environ, du nom d'Escarriè Louis a voulu balbutier quelques paroles qui n'ont été comprises par personne.

Sans l'intervention de M. Talou, les électeurs lui auraient fait une conduite de Grenoble. Si l'arrondissement a taillé une veste à M. Bourdin, le canton de Saint-Géry lui promet un pardessus.

**BOULVÉ.** — *Accident.* — Le nommé Marcelin Dézaliez, forgeron au Boulvé, revenait en voiture de la foire de Tournon avec son gendre, le jour de la foire, lorsque le cheval s'abattit ; le conducteur fut projeté à terre et se fit de graves contusions à un bras.

Transporté à Tournon immédiatement, un médecin de la ville lui prodigua les soins nécessaires.

Arrondissement de Gourdon

Vayrac

MANIFESTATION RÉPUBLICAINE

Dimanche dernier a eu lieu à Vayrac un magnifique banquet en l'honneur de M. de Verninac, vice-président du Sénat, président du Conseil général.

Dès 9 heures du matin, les vaillantes populations agricoles du canton ont quitté les champs, pour venir acclamer en M. de Verninac, la République de Concorde et de Progrès.

Aussitôt que dans le lointain apparaissent les 40 voitures où se trouvent les maires, les conseillers municipaux des communes voisines, une immense clameur s'élève ; les cris de : Vive la République ! retentissent ; c'est un long soupir de délivrance qui est poussé par toute cette foule sympathique, c'est l'acclamation de la liberté, c'est une éloquente protestation contre les mesquineries administratives de M. Rousset, le dompteur.

A l'entrée de la ville, M. de Verninac est descendu de voiture, et a été reçu par la municipalité, et tout Vayrac républicain : toutes les mains se sont spontanément tendues vers lui.

La foule tête nue, a écouté la *Marseillaise* et les derniers accents de l'hymne national ont été salués par les cris de : Vive la République ! Vive de Verninac !

Puis les assistants ont accompagné, transporté, pour ainsi dire, M. de Verninac à la nouvelle halle où le banquet a eu lieu.

450 couverts étaient mis, faute de place plusieurs assistants ont été contraints de ne pas assister à cette fête fraternelle.

Au dessert, M. le Maire de Vayrac a pris la parole. En termes choisis il a souhaité la bienvenue à M. de Verninac ; il a salué en lui l'ami des paysans, le démocrate sincère et désintéressé ; celui dont l'unique ambition a toujours été de remplir avec une fidélité scrupuleuse, les divers mandats que les électeurs lui ont confiés.

M. Gay, au nom du Comité radical-socialiste, a adressé ses félicitations à M. de Verninac, pour son élévation à la vice-présidence du Sénat.

M. Bourdet, un tout jeune homme, exprime au nom de la jeunesse du canton, le désir qu'ont les générations nouvelles de voir apparaître, enfin, la République nettement réformatrice, le Gouvernement attendu qui doit donner satisfaction aux légitimes aspirations populaires.

M. de Verninac — dans une heureuse inspiration — avec la merveilleuse facilité de parole qu'on lui connaît, remercie le Comité organisateur de ce banquet fraternel. Comme par le passé, il sera dévoué aux institutions démocratiques, et travaillera sans défaillance à la réalisation des réformes toujours promises, mais toujours attendues.

Le Gouvernement actuel ne faillira pas à la tâche entreprise ; il est composé d'hommes éminents, dont la compétence est incontestable, et dont l'amour pour la République est connu de tous les Républicains.

Il termine en disant que pour l'élection prochaine au Conseil général, il ne passera pas dans les communes du canton. Les électeurs savent, certainement, ce qu'ils veulent ; ils ont déjà prouvé qu'ils savaient discerner les sincères républicains, des tartufes qui masqués, travaillent à l'étranglement de la République.

Des applaudissements frénétiques éclatent ; les cris répétés de vive de Verninac

retentissent ; on acclame, une fois de plus, la République des réformes, on conspu la République du statu quo.

Une adresse à M. Brisson est ensuite adoptée à l'unanimité. Elle est rédigée à peu près en ces termes :

« Les électeurs de Vayrac réunis, au nombre de 450 environ, en un banquet fraternel, adressent à M. Brisson et à ses dévoués collaborateurs, l'expression de leur vive sympathie et de leur entière confiance ».

Dans la soirée, tous nos braves paysans se sont retirés se promettant d'acclamer de nouveau, dimanche prochain, par leur bulletin de vote, M. de Verninac, l'enfant de Vayrac, l'ami des paysans, le républicain intègre qui a tout consacré et sa volonté et son intelligence, au triomphe des idées républicaines, à la réalisation d'un idéal de Justice et de Liberté.

A. D.

BULLETIN FINANCIER

La Bourse est assez mouvementée, notamment sur les fonds étrangers ; mais nos rentes et les valeurs françaises ont un marché des plus fermes. Le 3 0/0 se traite à 103,15 ; le 3 1/2 0/0 à 107,10.

Le Crédit Foncier est recherché à 700 ; le Crédit Lyonnais s'est élevé à 879 ; le Comptoir National d'Escompte à 612 ; la Société Générale à 539.

La Banque spéciale des valeurs Industrielles est demandée à 185.

Le Suez cote 3710.

L'Italien s'inscrit à 92,42 ; l'Extérieure à 38,30 ; le Turc à 22,45 ; le Russe 3 0/0 à 97,40

Au comptant, les obligations Ville de Paris 1886 sont recherchées à 404,50.

Les obligations Chemins de fer Economiques sont fermes à 470. Les actions Bec-Auer se maintiennent à 480. Les actions Cie Générale des travaux d'Éclairage et de force se négocient à la 2<sup>e</sup> partie de la cote officielle à 520.

L'assurance sur la Vie

La meilleure Cie d'assurance sur la Vie n'est pas celle qui offre l'assurance au plus bas prix ou fait ressortir des promesses sans d'ailleurs les garantir par contrats ; c'est celle qui apporte dans ses règlements la plus grande promptitude et la plus parfaite correction, or aucune Compagnie ne peut sous ce rapport être préférée à la Nationale-Vie.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

PRIME MUSICALE GRATUITE

**PIANISTES** lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; et vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.

Bibliographie

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrée de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Grandeur et décadence d'un vaisseau à trois ponts (P. Crépy). — Tirage forcé et fumivortité (Max de Nansouty). — La tsétsé (Henry Cusstre). — Vins blancs et vins rosés (Gustave Fabre). — Un pont naturel (G. Hamelin). — Comment on fait le sucre (suite) Jules Picard). — La liquéfaction de l'hydrogène (Joseph Girard). — Le poison dans l'histoire (Daniel Bellet). — La désalpintrisation des murs (Max de Nansouty). — Revue des Inventions : Préparation de papier à l'écriture d'argent. — Eclaircissement des dispositifs à projections. — L'électrographie. — Nouvelle lampe électrique pour laboratoire. — Degradeur économique. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : La construction des bicyclettes se perfectionne-t-elle ? — Un Longchamp fleuri automobile. — Guides Flammario. — Petite Poste. — Bibliographie.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris  
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.  
Un numéro 0 fr. 35  
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 24 juillet.

V<sup>se</sup> Nacla : Chronique mondaine. — Georges Kégal : Une prédiction. — Pierre Sales : Miracle d'amour (suite). — Théodore Cahu : Le déserteur (suite). — Jules Simon : Un crime. — Emile Richebourg : Les martyrs du mariage (suite). — Charles Mérouval : La fille sans nom (fin). — Daniel Lesueur : L'invincible charme (suite). — Variétés.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France

J. VALDIGUIÉ  
PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales.  
7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour**  
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

BONNE OCCASION

A VENDRE

Petite voiture anglaise à quatre places avec ânesse des Pyrénées.  
S'adresser au bureau du journal.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET

EXIGER LE PAQUETAGE Seule vraie garantie

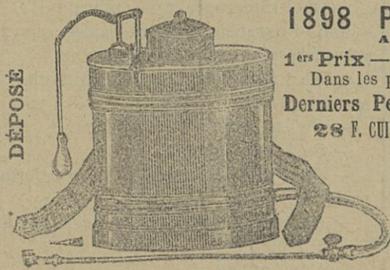
Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre OMEGA.

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1<sup>ers</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 P. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 P. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire a u plus tôt